



Régime de retraite de Bell Canada

Rapport 2022 du comité d'information du Régime de retraite

Basé sur les résultats au 31 décembre 2021



Table des matières

| | |
|--------------------------------|---------|
| Introduction | page 3 |
| Données sur les participants | page 4 |
| Situation financière du Régime | page 9 |
| À surveiller | page 23 |
| Gouvernance du Régime | page 26 |
| Glossaire | page 32 |

Introduction

Le présent rapport fournit de l'information sur le Régime de retraite de Bell Canada (le « Régime »), qui se compose d'un volet à prestations déterminées (PD) et d'un volet à cotisations déterminées (CD). Depuis 2005, les nouveaux employés participent au volet CD.

Le rapport a été préparé à l'intention des employés, des retraités et des autres bénéficiaires des compagnies participantes suivantes :

- Bell Canada («Bell»)
- Expertech Bâtisseurs de réseaux inc. («Expertech»)
- Bell Mobilité («Mobilité»)
- Bell Télé
- Bell Média («Média»)
- BCE Canco Inc. («Canco»)
- Quantrics Enterprises Inc. («Quantrics»)
- Bell MTS Inc. («Bell MTS»)
- Groupe Maskatel LP («Maskatel»)

Volet PD

Les compagnies participantes versent le montant nécessaire au Régime pour assurer le paiement des prestations. Elles sont également responsables des placements de la caisse de retraite. Les employés ne cotisent pas au volet PD. À leur retraite, ils reçoivent une rente viagère établie d'après une formule préétablie, qui tient compte de leur âge à la retraite, de leur nombre d'années de participation et de leurs gains admissibles.

Volet CD

Les compagnies participantes cotisent au compte de retraite personnel de chaque employé. Les employés ont aussi la possibilité de cotiser à leur compte pour épargner en vue de la retraite. Les décisions liées aux placements incombent aux employés. Le solde du compte CD fluctue au fil du temps en fonction des cotisations versées et des gains et pertes de placements. Les participants quittant la compagnie peuvent demeurer dans le Régime pour adhérer à l'option de revenu de retraite de Bell lorsqu'ils deviennent admissibles, ou transférer le montant accumulé dans leur compte CD à un autre instrument d'épargne ou de revenu de retraite prescrit.

Ce rapport est fondé sur des rapports officiels du Régime approuvés par le Conseil d'administration, enregistrés auprès des autorités gouvernementales et présentés au Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR) par le département de pension de Bell.

Chaque participant au Régime peut accéder au rapport de façon électronique ou recevoir une copie papier. Pour en savoir plus sur le Régime, veuillez communiquer avec l'administrateur des avantages sociaux.

Données sur les participants

Nombre de participants

Évolution de la participation

Participants actifs

- Répartition selon l'âge

- Répartition selon les années de service

Retraités et survivants – Volet PD

- Répartition selon l'âge

- Statistiques sur les retraités

Nombre de participants

Au 31 décembre 2021, le Régime comptait 73 203 participants, dont 27 245 participants actifs au volet PD et/ou au volet CD. Parmi les participants inactifs sous le volet PD, le Régime comptait 31 130 retraités, 3 489 bénéficiaires d'une pension au survivant, 5 476 ex-employés ayant droit à une pension différée et 416 participants transférés hors du Régime ayant toujours des droits liés aux services passés dans le Régime. Parmi les participants inactifs sous le volet CD, le Régime comptait 75 ex-employés ayant choisi l'option de revenu de retraite de Bell ainsi que 5 372 ex-employés ayant des comptes CD non-transférés à l'extérieur du Régime.

| | December 31, 2021 | | | | | | December 31, 2020 | |
|---|-------------------|--------------|--------------|------------|--------------|---|---------------------|---------------|
| | Bell | Expertech | Mobilité | Bell Télé | Média | <u>CANCO/ QUANTRICS/ BELL MTS/ MASKATEL</u> | Total | Total |
| Participants actifs | | | | | | | | |
| Participants accumulant du service PD | | | | | | | | |
| - Nombre | 6 600 | 391 | 738 | 12 | 19 | 1 | 7 761 | 8 780 |
| - Âge moyen | 54,3 | 54,0 | 51,5 | 53,5 | 51,6 | - | 54,0 | 53,7 |
| Participants accumulant des prestations CD (avec ou sans service passé PD) | | | | | | | | |
| - Nombre | 10 456 | 515 | 2 308 | 143 | 5 874 | 188 | 19 484 ¹ | 20 157 |
| - Âge moyen | 42,4 | 40,2 | 40,1 | 45,0 | 42,5 | 39,4 | 42,1 | 41,9 |
| Participants inactifs | | | | | | | | |
| Retraités PD | | | | | | | | |
| - Nombre | 29 550 | 1 095 | 476 | 7 | 2 | - | 31 130 | 30 953 |
| - Âge moyen | 73,3 | 68,2 | 68,0 | 65,4 | 64,4 | - | 73,1 | 72,7 |
| Survivants PD | | | | | | | | |
| - Nombre | 3 394 | 75 | 20 | - | - | - | 3 489 | 3 401 |
| - Âge moyen | 80,0 | 68,1 | 77,4 | - | - | - | 79,7 | 79,3 |
| Admissibles à une pension différée PD | | | | | | | | |
| - Nombre | 4 303 | 126 | 1 019 | 25 | 3 | - | 5 476 | 5 645 |
| - Âge moyen | 55,2 | 50,3 | 50,0 | 50,7 | 48,9 | - | 54,1 | 53,3 |
| Participants PD transférés hors du Régime (avec droits antérieurs restant dans le Régime) | | | | | | | | |
| - Nombre | 348 | - | 68 | - | - | - | 416 | 484 |
| - Âge moyen | 53,8 | - | 49,5 | - | - | - | 53,1 | 52,4 |
| Ex-employés CD ayant choisi l'option de revenu de retraite de Bell | | | | | | | | |
| | 36 | - | 10 | - | 29 | - | 75 | 37 |
| Ex-employés ayant des comptes CD non-transférés à l'extérieur du Régime | | | | | | | | |
| | 3 064 | 52 | 1 008 | 276 | 950 | 22 | 5 372 | 4 407 |
| Ensemble des participants | | | | | | | | |
| TOTAL | 57 751 | 2 254 | 5 647 | 463 | 6 877 | 211 | 73 203 | 73 864 |

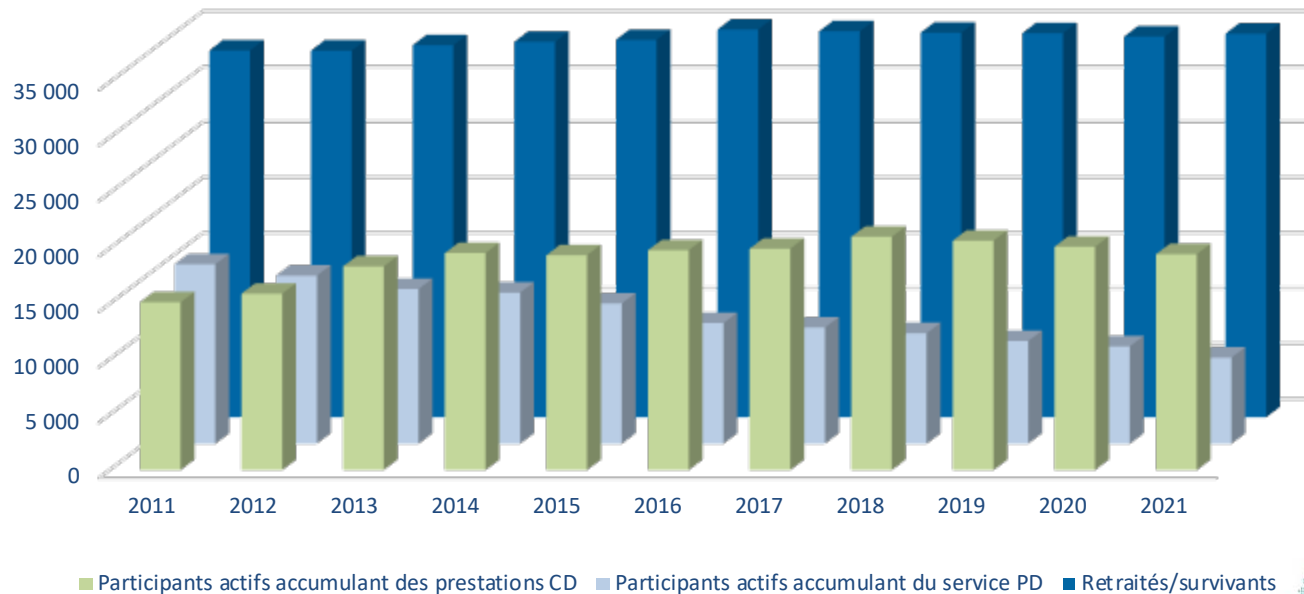


¹ 18 357 participants participent seulement au volet CD

Évolution de la participation

Au 31 décembre 2021, les participants actifs constituaient 37 % de l'ensemble des 73 203 participants et les retraités et les survivants recevant une rente constituaient 47 %. Le nombre de retraités et survivants pour chaque participant actif était de 1,27. Le volet CD a été introduit le 1^{er} janvier 2005 et s'est depuis accru pour couvrir 72 % des participants actifs.

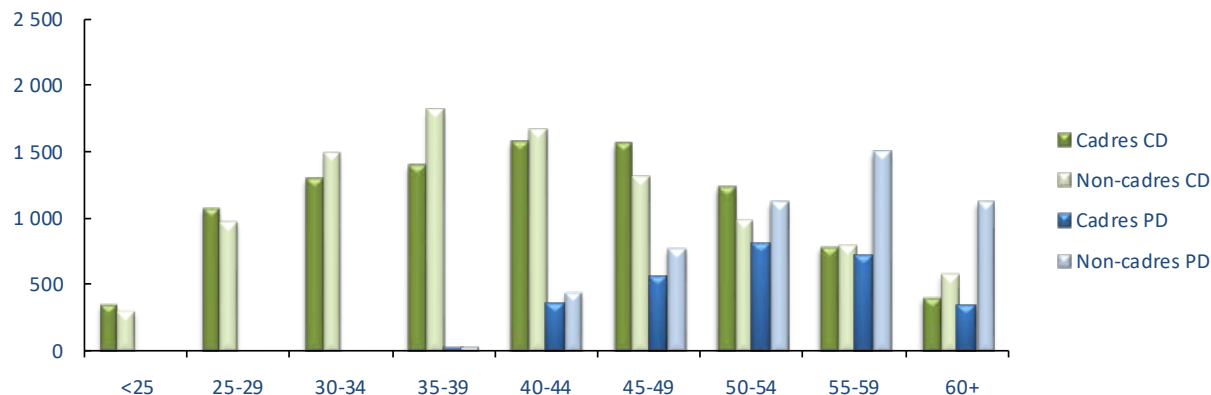
Évolution du nombre de participants actifs/inactifs



Participants actifs

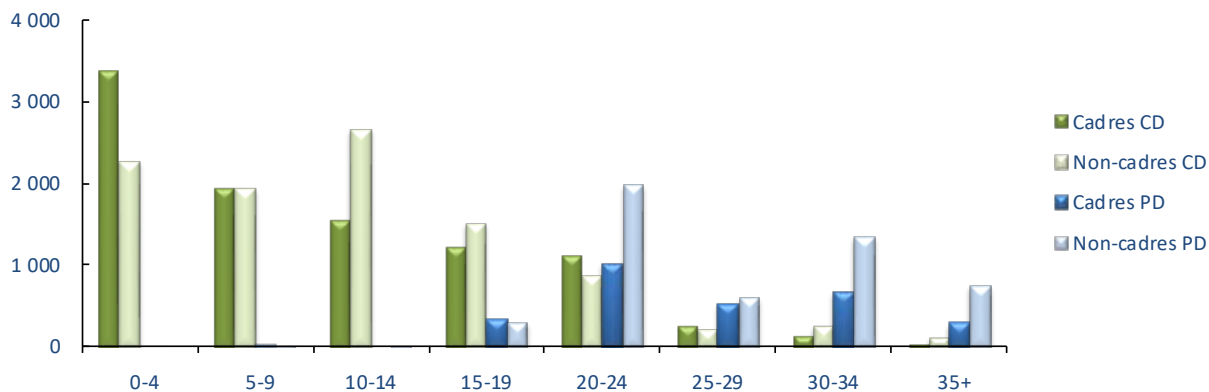
Répartition selon l'âge

Au 31 décembre 2021, 20 % des participants actifs avaient moins de 35 ans et 38 % avaient 50 ans ou plus. L'âge moyen des participants était de 45,5 ans (54,0 ans pour les participants au volet PD et 42,1 ans pour les participants au volet CD).



Répartition selon les années de service

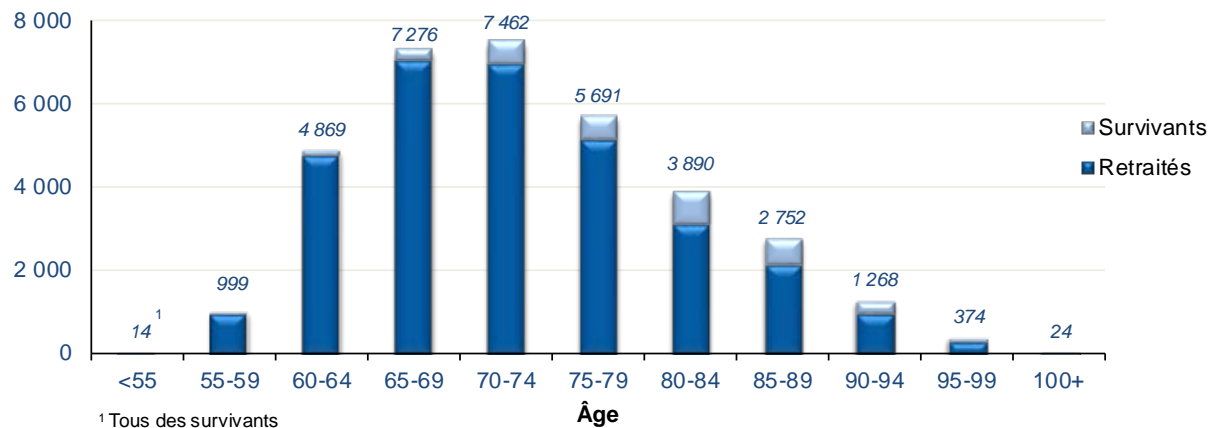
Au 31 décembre 2021, 35 % des participants actifs comptaient moins de 10 années de service et 19 % en comptaient 25 années ou plus. La durée moyenne de service était de 15,9 années (27,9 années pour les participants au volet PD et 11,1 années pour les participants au volet CD).



Retraités et survivants – Volet PD

Répartition selon l'âge

Au 31 décembre 2021, l'âge moyen des retraités était de 73,1 ans et celui des survivants était de 79,7 ans.



Statistiques sur les retraités au 31 décembre 2021

| | Nouveaux retraités en 2021 | | Tous les retraités | |
|----------------------------------|----------------------------|------------|--------------------|---------------|
| | Femme | Homme | Femme | Homme |
| Âge moyen des retraités | 61 | 62 | 73 | 73 |
| Moyenne des années de service | 34 | 36 | 30 | 32 |
| Âge du retraité le plus âgé | 74 | 72 | 104 | 103 |
| Nombre total de retraités | 317 | 691 | 15 379 | 15 751 |

Situation financière du Régime

Volet à Prestations Déterminées (PD)

Évaluation actuarielle PD

Évaluation selon l'approche de continuité

Évaluation selon l'approche de solvabilité

Situation financière

Évolution de la situation financière du Régime

Approche de continuité

Approche de solvabilité

Cotisations

Cotisations des employés

Cotisations de la compagnie

Cotisations requises de l'employeur pour 2022

Décassements

Rajustements en fonction du coût de la vie

Placements

Politique et directives de placement

Gestion du risque du Régime de retraite

Au sujet du gestionnaire de placements

Volet à Cotisations Déterminées (CD)

Situation financière

Cotisations

Cotisations des employés

Cotisations de la compagnie

Cotisations requises de l'employeur pour 2022

Placements

Options de placements

Répartition de l'actif & taux de rendement

Au sujet des gestionnaires de placements

Volet à Prestations Déterminées (PD)

Évaluation actuarielle PD

Conformément aux lois applicables, un actuair e doit calculer annuellement l'actif nécessaire pour pourvoir à la valeur des pensions accumulées et déterminer le montant de cotisations requis pour provisionner les prestations futures. Il existe deux mesures de la situation financière d'un régime: l'évaluation selon l'approche de continuité et l'évaluation selon l'approche de solvabilité.

Évaluation selon l'approche de continuité

L'évaluation selon l'approche de continuité suppose la pérennité du régime. L'actuaire doit faire des hypothèses concernant les événements futurs afin de déterminer la valeur actuelle des pensions accumulées (passifs). Ces hypothèses comprennent:

- des facteurs économiques tels que les taux d'intérêt, l'inflation et les augmentations salariales futures;
- des facteurs démographiques tels que l'espérance de vie, le roulement de la main-d'œuvre et les départs à la retraite; et
- des marges contre les écarts défavorables

Les passifs sont comparés à la valeur actuarielle des actifs de la caisse de retraite. Dans les évaluations précédentes, la valeur actuarielle des actifs était égale à la valeur marchande des actifs, avec un ajustement supplémentaire pour lisser sur quatre ans la variation des rendements des actions publiques afin de minimiser la volatilité. Les récentes stratégies de réduction des risques ont eu pour effet de réduire l'allocation cible à long-terme d'actions publiques à 15 %, minimisant ainsi l'impact de ce lissage des actifs. Pour cette raison, le lissage des actifs n'est plus utilisé à compter de l'évaluation au 31 décembre 2021.

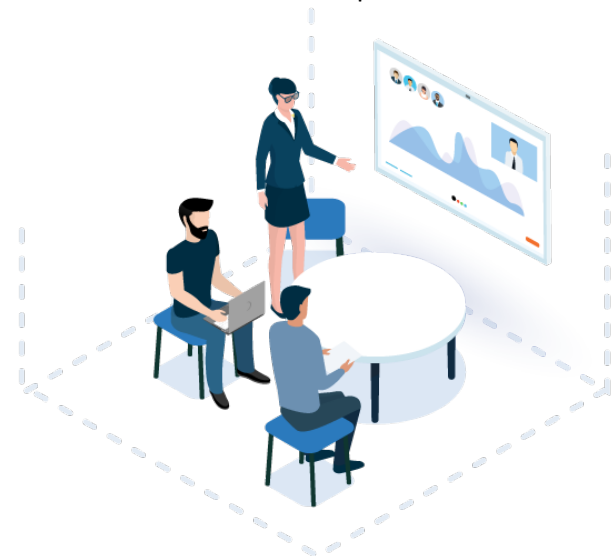
La situation financière selon l'approche de continuité est la différence entre la valeur actuarielle des actifs et les passifs de continuité.

Évaluation selon l'approche de solvabilité

L'évaluation selon l'approche de solvabilité suppose que le régime cesse ses activités à la date d'évaluation.

Les passifs de solvabilité sont calculés selon les paramètres économiques et démographiques actuels et supposent un règlement de toutes les prestations à la date d'évaluation.

La situation financière selon l'approche de solvabilité correspond à la différence entre la valeur marchande de l'actif et les passifs de solvabilité, ce qui donne une mesure de la sécurité des prestations si le régime avait été terminé à la date d'évaluation.



Situation financière

La dernière évaluation actuarielle soumise aux autorités gouvernementales remonte au 31 décembre 2021. Elle a révélé l'existence d'un excédent actuariel de 4 225,6 millions de dollars sur une base de continuité tandis que le test de solvabilité réalisé à la même date a révélé un excédent de solvabilité de 2 024,2 millions de dollars.

| (en millions \$) | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|--|--------------------------|-------------------|--------------------------|-----------------|
| | Continuité | Solvabilité | Continuité | Solvabilité |
| Valeur de l'actif : | | | | |
| Valeur marchande de l'actif | 18 635,6 \$ | 18 635,6 \$ | 18 492,6 \$ | 18 492,6 \$ |
| Effet du lissage | n/a | n/a | (425,3) | n/a |
| Frais de liquidation | <u>n/a</u> | <u>(16,0)</u> | <u>n/a</u> | <u>(16,0)</u> |
| Actif total | 18 635,6 \$ | 18 619,6 \$ | 18 067,3 \$ | 18 476,6 \$ |
| Passif : | | | | |
| Participants actifs | 2 884,7 \$ | 3 682,7 \$ | 3 471,4 \$ | 4 594,0 \$ |
| Retraités et autres participants | <u>11 525,3</u> | <u>12 912,7</u> | <u>12 038,1</u> | <u>13 282,8</u> |
| Passif total | 14 410,0 \$ ¹ | 16 595,4 \$ | 15 509,5 \$ ¹ | 17 876,8 \$ |
| Excédent (déficit) actuariel | 4 225,6 \$ | 2 024,2 \$ | 2 557,8 \$ | 599,8 \$ |
| Ratio de continuité/solvabilité | 129 % | 112 % | 116 % | 103 % |

¹ Comprend une provision pour écart défavorable d'environ 1,7% du passif en date du 31 décembre 2021 et 3,0% en date du 31 décembre 2020

Note: Ces résultats ont été établis conformément à la loi sur les régimes de retraite et diffèrent des résultats consignés dans les états financiers de la compagnie, lesquels sont régis par les normes comptables sur la divulgation des entreprises. Les états financiers de la compagnie incluent tous les autres régimes de retraite au sein du groupe BCE sur une base consolidée.

Le promoteur du Régime a démontré son engagement envers le maintien de la sécurité des paiements de pension aux participants

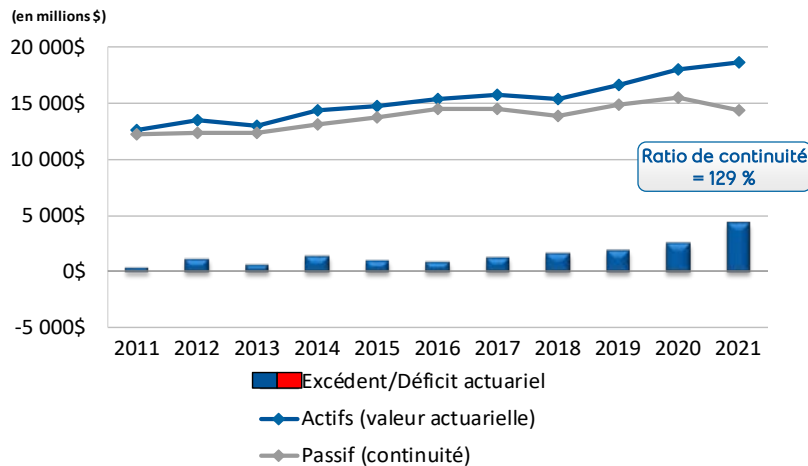


Évolution de la situation financière du Régime

Approche de continuité

L'évaluation actuarielle selon l'approche de continuité détermine le niveau de capitalisation du régime en assumant sa pérennité. L'objectif de cette évaluation est de recommander un financement ordonné du régime afin d'accumuler d'avance les sommes nécessaires pour payer les prestations du volet PD.

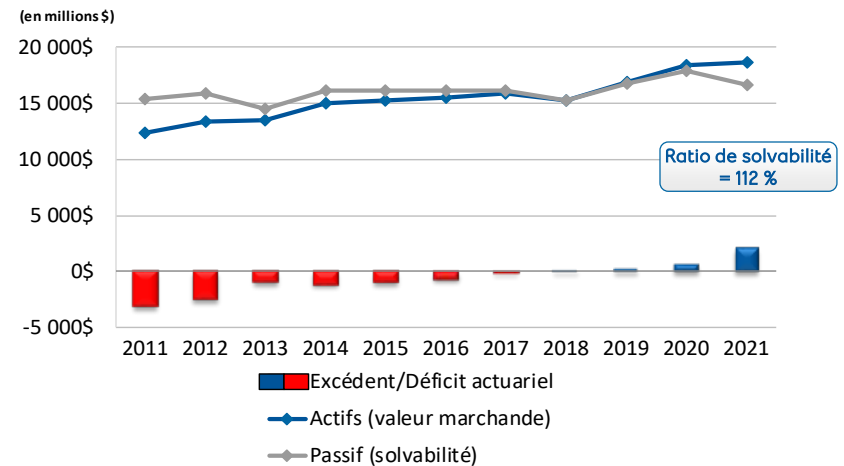
Dans une perspective à long terme du Régime, l'excédent actuariel selon l'approche de continuité est passé de 2 557,8 millions de dollars au 31 décembre 2020 à 4 225,6 millions de dollars au 31 décembre 2021.



Approche de solvabilité

L'approche de solvabilité suppose que le régime cesse d'exister à la date d'évaluation actuarielle et elle valide s'il dispose de l'actif nécessaire pour payer toutes les prestations accumulées par les participants à ce jour.

Dans l'optique à court terme du test de solvabilité, la situation financière du Régime au 31 décembre 2021 a révélé un excédent de 2 024,2 millions de dollars comparativement à un excédent de 599,8 millions de dollars au 31 décembre 2020.



Cotisations

Cotisations des employés

Les cotisations d'employés ne sont pas requises ni permises au volet PD.

Cotisations de la compagnie

Sous le volet PD, le niveau de cotisations annuelles de la compagnie à la caisse de retraite dépend de la situation financière du Régime. Ils consistent en :

- Coût de service courant – l'augmentation espérée du passif au cours de l'année à venir en raison d'une année de service supplémentaire pour les employés actifs
ET
- Financement du déficit – cotisations spéciales pour éliminer tout déficit sur une période prescrite par la loi. La législation sur les régimes de retraite prescrit les cotisations minimales requises, tandis que la Loi de l'impôt sur le revenu dicte les cotisations maximales autorisées

En 2021, la compagnie a cotisé un total de 98,3 millions de dollars au volet PD. De plus, aucune cotisation d'équilibre n'était requise et, par conséquent, le solde des cotisations versées d'avance par la compagnie, qui peut être utilisé pour réduire les paiements futurs de financement du déficit, est demeuré inchangé à 82,4 millions de dollars au 31 décembre 2021.

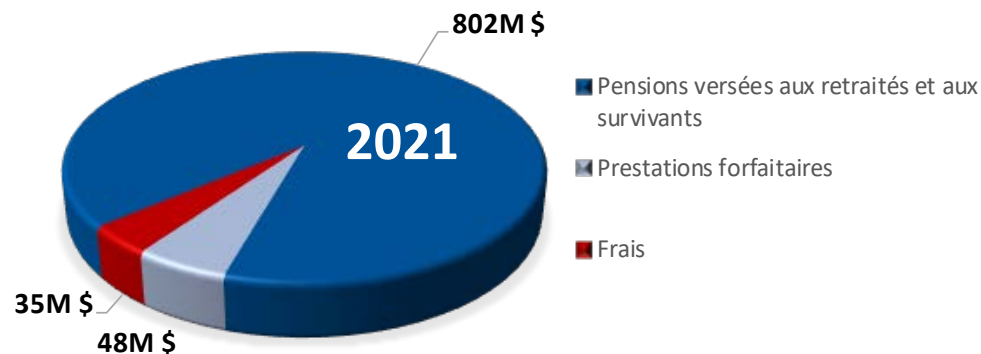
Le coût de service courant au volet PD pour 2022 est de 84,2 millions de dollars et compte tenu de la situation financière du Régime au 31 décembre 2021, aucune cotisation d'équilibre n'est requise.

Le Régime permet à la compagnie de prendre un congé de cotisation quand il y a un surplus, sous réserve de la législation sur les régimes de retraite. En effet, la législation permet aux régimes de retraite de prendre un congé de cotisation s'ils ont un surplus selon l'approche de continuité et que leur ratio de solvabilité est supérieur à 105 %. Conséquemment, la compagnie a commencé à prendre un congé de cotisation en 2022, suite à l'enregistrement du rapport d'évaluation effectif le 31 décembre 2021 auprès des autorités de pension. Le suivi continu du Régime permet de s'assurer que le ratio de solvabilité n'est pas réduit sous les 105 % en raison du congé de cotisation.

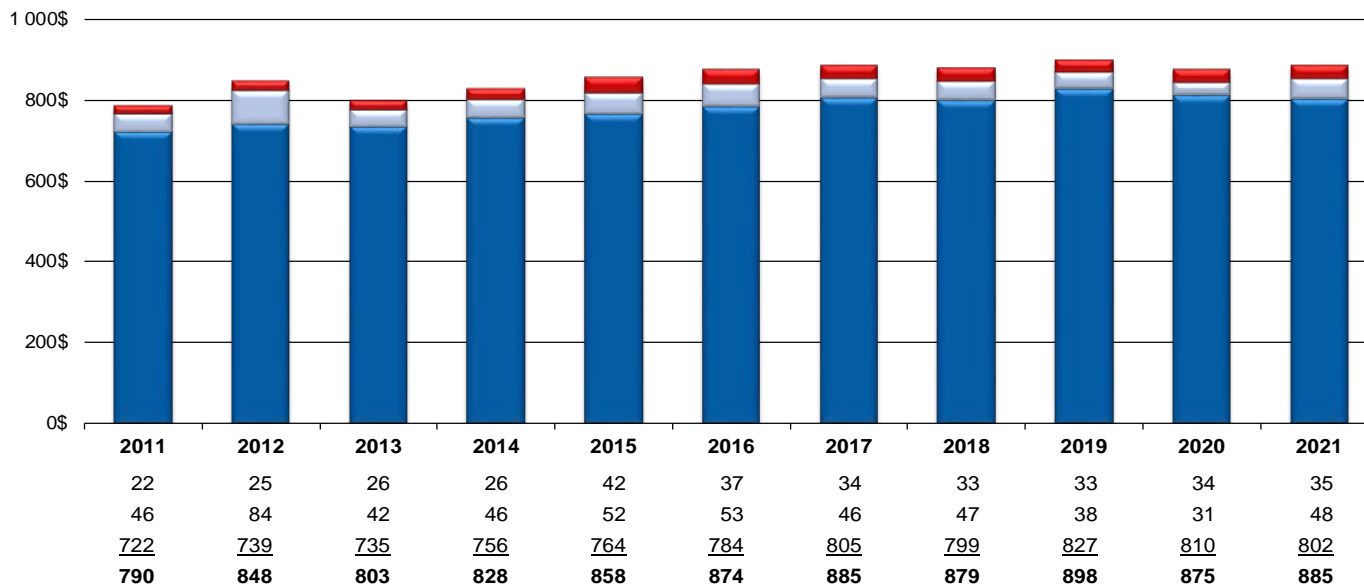
La compagnie verse au Régime toutes les cotisations requises conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite. En sa qualité de gardien des valeurs et fiduciaire du Régime, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie surveille sur une base mensuelle que les cotisations sont versées dans les délais requis.

Décaissements

En 2021, le total des décaissements s'élevait à 885 millions de dollars, soit 850 millions de dollars de prestations et 35 millions de dollars de frais déductibles relatifs au Régime (gestion de placement, d'administration, de fiducie, d'audit, les frais versés aux autorités gouvernementales et les frais de gestion pour l'assurance longévité (swap de longévité)).



(en millions \$)



Rajustements en fonction du coût de la vie

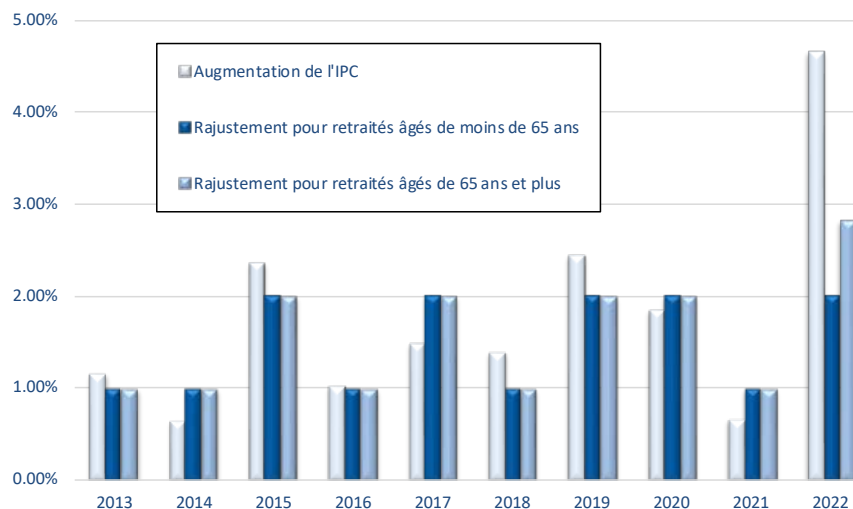
Le Régime prévoit une indexation des pensions le 1^{er} janvier de chaque année afin de contrer en partie les augmentations du coût de la vie. Cette formule tient compte de l'âge du retraité au 1^{er} janvier et de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur une période de 12 mois, du 1^{er} novembre d'une année au 31 octobre de la suivante, comme suit :

- Moins de 65 ans – Augmentation de l'IPC (arrondi au chiffre entier le plus proche) jusqu'à concurrence de 2 %
- 65 ans et plus – Le plus élevé des montants suivants :
 - 100 % de l'augmentation de l'IPC (arrondi au chiffre entier le plus proche) jusqu'à concurrence de 2 %, et
 - 60 % de l'augmentation de l'IPC (arrondi à la deuxième décimale la plus proche), jusqu'à concurrence de 4 %

Pour l'année de retraite, le taux d'indexation applicable est calculé au prorata du nombre de mois depuis la date de retraite.

Au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée en octobre 2021, l'IPC a augmenté de 4,7 %. Le rajustement en janvier 2022 a donc été de 2 % pour les retraités de moins de 65 ans et 2.82% pour les retraités âgés de 65 ans et plus.

Rajustements en fonction du coût de la vie au cours des 10 dernières années



* les passifs du Régime dans ce rapport reflètent l'impact du recours collectif de 2017

En date du 1^{er} janvier 2022, l'effet composé des rajustements en fonction du coût de la vie pour les retraités au cours des 10 dernières années a totalisé 17 % (1,6 % par année en moyenne), ce qui correspond à 86 % de l'inflation.

Placements

Politique et directives de placement

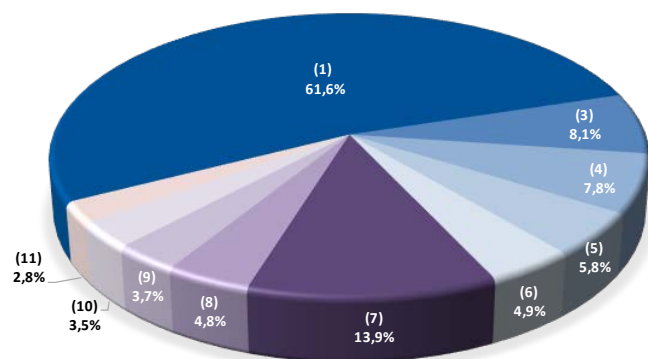
L'actif de la caisse est investi conformément à une politique de placement adoptée par un comité permanent du Conseil d'administration, le Comité du risque et de la caisse de retraite.

La politique de placement préconise une approche de placement équilibrée entre le risque financier et le rendement. Elle comprend des lignes directrices qui déterminent le niveau de risque acceptable en fixant les pourcentages minimum et maximum de l'actif pouvant être investi dans chacune des catégories d'actif. Ces lignes directrices définissent également les contraintes particulières encadrant les placements dans chaque classes d'actif. Le gestionnaire de placement, Bimcor, détermine, sujet à la politique et aux directives de placement, la sélection des actifs.

Les minimums, les maximums ainsi que le niveau actuel des placements au 31 décembre 2021 sont indiqués ci-dessous:

En plus du graphique ci-dessous, la composition de l'actif inclut une valeur négative de Levier financier de (16,9%)

Actifs à faible risque



Actifs générateurs de rendement

Les actifs du Régime sont investis dans différentes classes d'actifs, assurant une large diversification et une réduction du risque. La caisse de retraite a obtenu un rendement de 5,2 % pour l'année 2021 et un taux de rendement annuel moyen de 7,9 % au cours de la période de dix ans s'étant terminée le 31 décembre 2021, nets des dépenses d'investissement.

Au 31 décembre 2021, les participations en actions et en titres à revenus fixes du Groupe BCE comptaient pour 0,9 % des placements de la caisse.

| | Répartition | | | Allocation cible à long-terme |
|--|-------------|--------------|------------|-------------------------------|
| | Min | actuelle | Max | |
| Actifs à faible risque | 60% | 71,3% | 80% | 70% |
| (1) Obligations nominales | 45% | 61,6% | n/a | 65% |
| (2) Levier financier | (25%) | (16,9%) | (15%) | (20%) |
| (3) Placements en infrastructure | - | 8,1% | 12,5% | 10% |
| (4) Obligations à rendement réel | - | 7,8% | 15% | 7,5% |
| (5) Encaisse et marché monétaire | (5%) | 5,8% | 10% | - |
| (6) Immobilier | - | 4,9% | 10% | 7,5% |
| Actifs générateurs de rendement | 20% | 28,7% | 40% | 30% |
| (7) Actions non-canadiennes | - | 13,9% | 30% | 12% |
| (8) Fonds de couverture | - | 4,8% | 10% | 5% |
| (9) Placement privé | - | 3,7% | 10% | 5% |
| (10) Actions canadiennes | - | 3,5% | 12% | 3% |
| (11) Obligations à haut rendement | - | 2,8% | 10% | 5% |

Placements (suite)

Gestion du risque du Régime de retraite

En 2009, un cadre d'investissement pour la gestion du risque financier a été mis en place afin de réduire le risque et la volatilité tout en maintenant ou améliorant la situation financière du Régime.

Ce cadre d'investissement réduit le risque d'une façon disciplinée et systématique en divisant la caisse de retraite en deux composantes:

- L'actif à faible risque (AFR), dont l'objectif est de générer un rendement qui imite l'évolution du passif
- L'actif générateur de rendement (AGR), dont l'objectif est de générer des rendements excédant celui du passif tout en assumant un niveau de risque acceptable

Sujet à l'approbation du Comité du risque et de la caisse de retraite, les actifs de la caisse de retraite sont transférés graduellement de l'AGR à l'AFR au fur et à mesure que le Régime devient plus mature.

À la fin de 2017, la stratégie de réduction du risque a été peaufinée en visant une superposition d'obligations de 20 % des actifs du Régime au-delà de l'allocation d'actifs cible de 70 % AFR / 30 % AGR. L'objectif de cette stratégie, couramment utilisée par les grandes caisses de retraite et approuvée par le Comité du risque et de la caisse de retraite, est de réduire la volatilité du ratio de solvabilité causée par les fluctuations des taux d'intérêt en augmentant l'exposition aux actifs AFR à l'aide de l'effet de levier.

Au sujet du gestionnaire de placements

Bimcor est une filiale en propriété exclusive de Bell Canada et supervise la gestion des actifs pour les caisses de retraite de Bell Canada et ses diverses filiales et sociétés affiliées.

Bimcor gère des fonds communs d'actions et de titres à revenu fixe. Bimcor sélectionne et mandate des firmes externes, au Canada et à l'étranger, afin de gérer des mandats spécialisés au nom des caisses de retraite de Bell.

Volet à Cotisations Déterminées (CD)

Situation financière

Le concept de surplus ou déficit n'existe pas dans le volet CD. Sous le volet CD, le solde des comptes des employés fluctue au fil du temps en fonction des cotisations qui y sont versées et des gains/pertes de placement.

Le changement de la valeur marchande de l'actif du volet CD au cours des deux dernières années se résume comme suit:

| (en millions \$) | 2021 | 2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Valeur marchande de l'actif au 1 janvier | 1 814,8 \$ | 1 544,8 \$ |
| Cotisations | | |
| Cotisations de la compagnie | 93,8 | 95,2 |
| Cotisations des employés | 51,8 | 51,5 |
| Rendement des placements | | |
| Revenus de placement | 200,1 | 56,9 |
| Augmentation de la valeur des placements | 90,0 | 136,6 |
| Autre | | |
| Prestations variables | (0,2) | (0,1) |
| Prestations forfaitaires | (134,9) | (55,5) |
| Transferts nets de/vers d'autres régimes de retraite | 0,9 | (13,4) |
| Frais non reliés à l'investissement | (1,0) | (1,2) |
| Valeur marchande de l'actif au 31 décembre | 2 115,3 \$ | 1 814,8 \$ |

Au 31 décembre 2021, le solde des comptes des participants totalisait 2 097,2 millions de dollars (2 115,3 millions de dollars moins 4,3 millions de dollars à être payés pour des participants terminés, 13,6 millions de dollars à être transférés du volet PD et 0,2 millions de dollars de cotisations de l'employeur en attente d'être investies au 31 décembre 2021).

Cotisations

Cotisations des employés

Tous les employés permanents et temporaires adhèrent au volet CD après trois mois de service. Le taux de cotisations volontaires par défaut est de 0 %. Toutefois, les cotisations volontaires sont automatiquement augmentées à 2 % après 2 années de service si le participant cotise moins de 2 %, à moins d'indication contraire de sa part. Les employés peuvent modifier en tout temps leur taux de cotisations volontaires durant leur emploi. La cotisation volontaire maximale des employés versée au Régime est 12 % de leurs gains admissibles. Au 31 décembre 2021, les taux de cotisations des employés se répartissaient comme suit :

| Employé volontaires | Taux de cotisations | | | | Total |
|--|---------------------|-----------|-----------|-------------------------|-----------|
| | 0% | 1% | 2% | 3% - 12% ⁽¹⁾ | |
| Employeur | 4% | 5% | 6% | 6% | |
| # de participants CD actifs ⁽²⁾ | 1 697 | 141 | 9 500 | 7 710 | 19 048 |
| % | 9% | 1% | 50% | 40% | 100% |
| - moyenne des gains admissibles ⁽³⁾ | 68 000 \$ | 79 000 \$ | 91 000 \$ | 92 000 \$ | 89 000 \$ |
| - moyenne d'âge | 39,9 | 37,0 | 40,8 | 44,8 | 42,3 |
| - moyenne de service continue | 8,8 | 8,5 | 10,3 | 13,3 | 11,4 |

(1) moyenne de 5,6 %

(2) excluant 436 participants en période d'attente de 3 mois

(3) incluant boni cible

Au 31 décembre 2021, 90 % des employés cotisent volontairement au moins 2 %, maximisant la cotisation de la compagnie de 6 %. Les employés participant au volet CD ont versé 51,8 millions de dollars en 2021.

Cotisations de la compagnie

La compagnie verse une cotisation automatique de 4 % des gains admissibles dans tous les comptes des participants actifs. Si l'employé verse des cotisations volontaires, la compagnie versera une cotisation égale à 100 % des cotisations volontaires de l'employé jusqu'à concurrence de 2 %, maximisant la cotisation de la compagnie à 6 %. En 2021, la compagnie a cotisé un montant total de 93,8 millions de dollars au volet CD.

Le coût lié au service courant du volet CD pour 2022 est estimé à 100,5 millions de dollars. Le Régime permet à la compagnie d'effectuer les cotisations au volet CD à partir du surplus, sous réserve de la législation sur les régimes de retraite. Conséquemment, la compagnie a commencé à prendre un congé de cotisation en 2022, suite à l'enregistrement du rapport d'évaluation effectif le 31 décembre 2021 auprès des autorités de pension. Le suivi continu du Régime permet de s'assurer que le ratio de solvabilité n'est pas réduit sous les 105 % en raison du congé de cotisation.

La compagnie verse au Régime toutes les cotisations des employés et de la compagnie conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite. En sa qualité de gardien des valeurs et fiduciaire du Régime, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie surveille sur une base mensuelle que les cotisations sont versées dans les délais requis.

Placements

Options de placement

Le solde des comptes CD des participants est investi en fonction de leurs choix parmi les options de placement approuvées par le Comité du risque et de la caisse de retraite. Les participants ont le choix entre deux approches de placement:

- **Une approche de placement simple et automatique : l'option cycle de vie**

L'option cycle de vie est un ensemble de 7 fonds à multiples catégories d'actif comportant des niveaux de risque différents. À mesure que les participants avancent en âge et que leur date de retraite approche, leurs actifs accumulés dans l'option cycle de vie est automatiquement transféré dans des fonds plus prudents. L'option cycle de vie est une option de placement sophistiquée qui devrait répondre aux besoins de la plupart des participants au Régime qui n'ont ni l'expérience ni les connaissances pour gérer leurs placements ou qui ne souhaitent pas les surveiller activement.

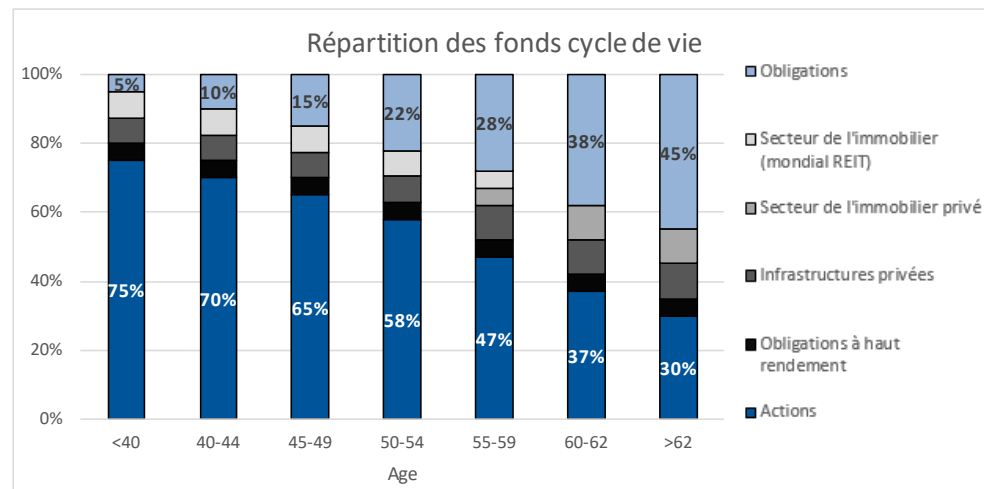
- **Une approche personnalisée : les options de placement à la carte**

Les participants ont la possibilité de choisir parmi les 14 options de placement à la carte offertes et de déterminer la répartition de leurs actifs selon leurs objectifs personnels et leur tolérance au risque. Généralement, l'approche personnalisée convient particulièrement aux participants qui ont de bonnes connaissances et une solide expérience en matière de placements.

Si un participant ne fait pas ses choix de placement au moment de son adhésion au volet CD, toutes les nouvelles cotisations seront alors investies d'office dans l'option par défaut, laquelle correspond au fonds de l'option cycle-de-vie correspondant à l'âge du participant, jusqu'à ce que le participant transmette ses directives de placement.

Les participants au volet CD ont accès à des fiches d'information pour chaque fonds qui contiennent des renseignements à jour sur les options de placement. Ces fiches sont mises à jour tous les trimestres et fournissent des renseignements sur :

- l'objectif du fonds
- la stratégie et le style de gestion
- l'historique du rendement annuel
- les dix principaux titres
- le portefeuille de référence



Placements (suite)

Répartition de l'actif & taux de rendement au 30 juin 2022

(en millions \$)

| Classe d'investissements | Actifs au 30 juin 2022 | | Rendements nets sur 1 an se terminant le 30 juin 2022 | | Rendements nets sur 4 ans se terminant le 30 juin 2022 | |
|--|------------------------|---------------|---|----------------------------------|--|----------------------------------|
| | \$ | % | Fonds | Indice de référence ¹ | Fonds | Indice de référence ¹ |
| Cycle-de-vie | | | | | | |
| Fonds croissance ambitieux (<40) | 313,7 | 16,5% | -4,3% | -6,2% | 7,4% | 6,1% |
| Fonds croissance (40-44) | 328,8 | 17,2% | -4,4% | -6,2% | 7,3% | 5,8% |
| Fonds croissance modéré (45-49) | 300,2 | 15,7% | -5,1% | -6,7% | 7,0% | 5,5% |
| Fonds équilibré (50-54) | 307,9 | 16,1% | -4,4% | -6,0% | 6,9% | 5,4% |
| Fonds prudent modéré (55-59) | 191,7 | 10,0% | -1,7% | -3,9% | 6,8% | 5,3% |
| Fonds prudent (60-62) | 72,4 | 3,8% | -0,3% | -3,1% | 6,7% | 5,0% |
| Fonds revenu (>63) | <u>76,4</u> | <u>4,0%</u> | -0,7% | -3,5% | 5,9% | 4,2% |
| | 1 591,1\$ | 83,3% | | | | |
| À la carte (Actif) | | | | | | |
| Fonds de marché monétaire | 20,7 | 1,1% | -0,7% | 0,4% | 0,8% | 0,9% |
| Fonds obligataire | 19,4 | 1,0% | -11,1% | -11,4% | 0,7% | 0,0% |
| Fonds d'actions canadiennes | 38,2 | 2,0% | -1,4% | -3,9% | 8,6% | 6,9% |
| Fonds d'actions américaines | 63,0 | 3,3% | -7,5% | -6,9% | 10,5% | 10,0% |
| Fonds d'actions mondiales | 41,3 | 2,2% | -11,9% | -12,2% | 6,3% | 5,6% |
| Fonds d'actions mondiales à dividendes élevés | 27,6 | 1,5% | 0,3% | -0,1% | 5,7% | 5,2% |
| Fonds d'actions marchés émergents | 0,7 | 0,0% | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Fonds d'actions mondiales à faibles émissions de carbone | <u>1,0</u> | <u>0,1%</u> | N/A | N/A | N/A | N/A |
| | 211,9\$ | 11,2% | | | | |
| À la carte (Indiciel GPTD) | | | | | | |
| Fonds indiciel d'obligations canadiennes | 16,6 | 0,9% | -11,4% | -11,4% | -0,1% | 0,0% |
| Fonds indiciel d'actions canadiennes | 29,3 | 1,5% | -3,8% | -3,9% | 7,0% | 6,9% |
| Fonds indiciel d'actions américaines | <u>58,8</u> | <u>3,1%</u> | -6,9% | -6,9% | 10,0% | 10,0% |
| | 104,7\$ | 5,5% | | | | |
| Total | 1 907,7\$ | 100,0% | | | | |

Moyenne 4 ans des rendements annualisés au 30 juin 2022 (net de frais)

Participants investis dans :

- Option Cycle de vie 7,1 %
- Options À la carte 6,4 %

¹ Un indice de référence représente le marché pondéré en fonction de la taille pour une classe d'actif particulière. Par exemple, pour les actions canadiennes, l'indice composé S&P/TSX composé est considéré comme un indice de référence représentatif. Par conséquent, les décisions actives d'un gestionnaire de placements peuvent être jugées par rapport à l'indice de référence. Par ailleurs, les fonds indiciels tentent de répliquer la performance de l'indice de référence.

Placements (suite)

Au sujet des gestionnaires de placements

Bimcor

Bimcor est une filiale en propriété exclusive de Bell Canada et supervise la gestion des actifs pour les caisses de retraite de Bell Canada et ses diverses filiales et sociétés affiliées.

Bimcor gère des fonds communs d'actions et de titres à revenu fixe ainsi que les fonds cycle de vie pour le volet CD. Bimcor sélectionne et mandate des firmes externes, au Canada et à l'étranger, afin de gérer des mandats spécialisés au nom des caisses de retraite de Bell.

Gestion de Placements TD Inc. (pour les fonds indiciaires du volet CD)

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) est l'une des plus importantes firmes de gestion de placement au Canada et occupe une position de premier plan dans le domaine de la gestion de portefeuille passive, quantitative et active. GPTD et ses sociétés affiliées gèrent actuellement un actif de plus de 350 milliards de dollars.

La division institutionnelle de GPTD est un chef de file canadien en solutions de gestion de placement indiciaires, quantitatives et actives et gère des portefeuilles pour le compte de caisses de retraite, de REER collectifs et d'autres régimes d'épargne, de fonds de dotation et de fondations, d'entreprises et de particuliers fortunés.

À surveiller

Perspective des marchés financiers

Impacts des fluctuations du marché en 2022

Investissement responsable

Option de revenu de retraite

Attestation de l'identité – Vérification des retraités

Communication sans papier pour les retraités

Perspective des marchés financiers

Les indices boursiers ont poursuivi leur reprise en 2021 après les secousses provoquées par la COVID-19 lors de l'année précédente. La bourse américaine a atteint de nouveaux sommets en 2021, affichant une hausse de 27%. De son côté, la bourse canadienne a connu sa meilleure performance depuis 2009 en terminant l'année en hausse de 25%. Ces hausses des marchés boursiers sont notamment explicables par le maintien des mesures accommodatives par les banques centrales ainsi qu'une forte hausse de l'activité économique produisant une augmentation des bénéfices des entreprises.

La reprise économique de 2021 a toutefois été teintée par des nombreux problèmes de chaîne d'approvisionnement ainsi qu'une inflation grandissante affectant la majorité des sphères de l'économie. Au Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 3,4 % en 2021, la croissance la plus élevée depuis 1991. Les marchés obligataires canadiens ont réagi négativement face à ces pressions inflationnistes et les taux d'intérêt 10 ans ont terminé l'année en hausse pour atteindre 1.4%.

Le début de l'année 2022 a été marquée par une hausse de l'incertitude des perspectives économiques. Dans ce contexte, les marchés obligataires ainsi que boursiers ont subi des pertes dans la première moitié de l'année. La hausse de l'inflation a également continué en 2022, poussant les grandes banques centrales mondiales à augmenter leurs taux directeurs afin de contrôler la croissance de l'inflation, résultant en des politiques monétaires plus restrictives que ce qu'on a observé dans les dernières années.

Impact des fluctuations du marché en 2022

Le rendement des actifs du Régime pour les six premiers mois de 2022 a été de -13,4 %, net des dépenses d'investissement. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif de solvabilité ont augmenté au cours de la même période, réduisant considérablement le passif de solvabilité du Régime. Le suivi continu du Régime démontre que l'impact net de ces deux éléments n'a pas eu pour effet de diminuer le ratio de solvabilité en dessous de son niveau au 31 décembre 2021 de 112 %, continuant à maintenir la sécurité des prestations.

Investissement responsable

Conformément au cadre d'investissement pour la gestion du risque financier et reflétant l'importance des questions de durabilité pour BCE ainsi que pour les participants au Régime, le Comité du risque et de la caisse de retraite a adopté une politique d'investissement responsable en 2021 et un Comité d'Investissement Responsable (CIR) a été formé. Le CIR surveille l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du régime de retraite, en se concentrant sur les pratiques ESG des gestionnaires d'actifs que Bimcor emploie et sur les actifs dans lesquelles les régimes de retraite investissent. En outre, le CIR continue de travailler sur la compréhension et la gestion du risque que le changement climatique et la transition vers une économie à faible émission de carbone ont sur les portefeuilles d'investissement.

Option de revenu de retraite

Depuis 2019, l'option de revenu de retraite permet aux participants de 55 ans et plus quittant leur emploi de commencer à tirer un revenu de retraite directement du volet CD en convertissant leur compte CD en compte de revenu de retraite.

L'épargne demeure dans les mêmes fonds de placement gérés par des professionnels sans qu'il soit nécessaire de la transférer dans une nouvelle institution financière ou de payer des commissions pour son réinvestissement, tout en bénéficiant de frais d'administration et de gestion des investissements très bas.

Attestation de l'identité – Vérification des retraités

Afin de maintenir des processus administratifs stricts et dans le cadre d'une bonne gouvernance, au printemps de chaque année, le département de pension de Bell vérifie un grand échantillon de retraités du Régime de retraite de Bell. Les retraités ainsi que les bénéficiaires sélectionnés sont priés de remplir un court formulaire confirmant leurs renseignements personnels, y compris leur adresse postale, soit électroniquement ou en signant et retournant une copie papier au département pension de Bell.

Ce processus solidifie la sécurité financière des retraités car il s'assure de l'intégrité du paiement des rentes du Régime de retraite en confirmant l'exactitude des renseignements personnels conservés dans les dossiers de l'administrateur des avantages sociaux. Une gestion rigoureuse de l'actif de la caisse de retraite et des finances de l'entreprise permet de protéger cet actif clé.

Ce type de vérification n'est pas unique à Bell; de nombreuses institutions financières et compagnies d'assurance ont mis en place des programmes de vérification similaires.

Communication sans papier pour les retraités

En tant qu'une des entreprises les plus respectueuses de l'environnement au pays, Bell offre aux retraités l'option de recevoir les documents liés au Régime de retraite électroniquement. Pour recevoir des communications par courriel, les retraités doivent fournir un consentement électronique par l'entremise du site Avantages sociaux. Notez que ces communications ne contiendront jamais de données personnelles, mais avertiront plutôt les retraités lorsque de nouveaux documents personnels, tels que les relevés annuels de pension ou les relevés d'impôt, seront publiés sur le site.

Gouvernance du Régime

Qui fait quoi

Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR)

Membres du CIRR

Qui fait quoi

| Administrateur | Rôles |
|--|--|
| Conseil d'administration de Bell Canada | <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la saine administration du Régime et de la caisse • Approuver les changements au Régime • Désigner les gestionnaires des placements et les gardiens de valeurs/fiduciaires • Reçoit les rapports d'activité du Comité du risque et de la caisse de retraite • Approuve la politique générale de gouvernance (incluant le système de contrôle) |
| Comité du risque et de la caisse de retraite | <ul style="list-style-type: none"> • Approuver les politiques de capitalisation et d'investissement, incluant les options de placement offertes dans le volet CD • Approuver les états financiers de la caisse • Désigner les vérificateurs de la caisse et l'actuaire • Surveiller l'administration du Régime et l'investissement de la caisse • Revoir toute modification au Régime proposée par la direction et recommander l'approbation des changements nécessitant une action de la part du Conseil |
| Direction générale | <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le Comité du risque et de la caisse de retraite sur les politiques en matière d'administration, de capitalisation et d'investissement de la caisse • Surveiller l'investissement et l'administration de la caisse, y compris la communication avec les employés • Surveiller l'administration et évaluer la performance des gestionnaires de placements |
| Employeur/Promoteur du Régime | <ul style="list-style-type: none"> • Déduire et verser les cotisations à la caisse • Fournir avec exactitude les renseignements requis par l'administrateur/agents • Agit par l'intermédiaire du Conseil d'administration • Faire rapport aux organismes de réglementation et aux participants |
| Comité des avantages sociaux | <ul style="list-style-type: none"> • Interpréter les dispositions du Régime • Autoriser les sorties de fonds |

Qui fait quoi (suite)

| Agents | Rôles |
|--|---|
| Solutions Mieux-être [administrateur des avantages sociaux] | <ul style="list-style-type: none">• Se charger de l'administration quotidienne du Régime• Fournir aux participants des renseignements sur le Régime et des outils de prise de décision via le site web des avantages sociaux |
| Bell Canada [actuaire] | <ul style="list-style-type: none">• Élaborer et recommander une politique de capitalisation à la haute direction• Préparer les rapports d'évaluation actuarielle• Soumettre aux gouvernements les documents prescrits |
| Bimcor et GPTD [gestionnaires des placements] | <ul style="list-style-type: none">• Investir l'actif de la caisse• Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de placement |
| RBC Services aux investisseurs et de trésorerie [gardien des valeurs et fiduciaire] | <ul style="list-style-type: none">• Garder l'actif de la caisse en fiducie• Tenir et maintenir à jour le registre de toutes les transactions de placement |
| Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. [vérificateurs] | <ul style="list-style-type: none">• Vérifier les états financiers de la caisse• Revoir les systèmes de comptabilité, les contrôles internes et les données connexes• Conseiller la direction sur les possibilités d'amélioration des procédures de comptabilité du Régime |

Qui fait quoi (suite)

| Gouvernement | Rôles |
|---|---|
| Agence du revenu du Canada [Loi de l'impôt sur le revenu] | <ul style="list-style-type: none">• Fixer les exigences d'enregistrement du Régime• Établir les limites sur les pensions payées et les cotisations• Procurer un cadre fiscal pour l'épargne-retraite |
| Bureau du surintendant des institutions financières [Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension] | <ul style="list-style-type: none">• Protéger les droits des participants• Favoriser l'équité et assurer la sécurité et la viabilité de la promesse de rente de l'employeur• Vérifier que l'information fournie aux participants est conforme aux lois |

| Participants | Rôles |
|--|--|
| Comité d'information sur le Régime de retraite | <ul style="list-style-type: none">• Favoriser la sensibilisation et la compréhension des participants• Revoir, à des fins d'information, les aspects financiers, actuariels et administratifs du Régime |
| Participants du volet CD | <ul style="list-style-type: none">• Sélectionner le niveau de cotisation et choisir les fonds de placement parmi ceux proposés par le Régime |
| Participants des volets PD et CD | <ul style="list-style-type: none">• Réviser les relevés annuels de retraite et s'assurer que l'employeur/promoteur du Régime détienne l'information exacte• Répondre au formulaire de vérification de l'identité et autres demandes d'information |

La compagnie respecte la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, souvent appelée loi sur la protection de la vie privée. Pour préserver la confidentialité de vos renseignements personnels, elle a élaboré des normes à l'intention de toutes les parties concernées par l'administration du Régime.

Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR)

Les régimes de retraite peuvent être difficiles à comprendre. De plus, en raison des modifications continuellement apportées aux lois sur les régimes de retraite, il peut parfois être ardu de suivre l'évolution de votre Régime.

Le CIRR a donc été mis sur pied en 1988 afin de promouvoir la communication auprès des participants. Le CIRR accomplit ses objectifs de différentes façons, notamment :

- en fournissant le présent rapport aux participants
- en tenant une réunion annuelle pour examiner diverses questions relatives au Régime

La dernière réunion a eu lieu en octobre 2022. Le mandat du CIRR, tel que le définit la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, comprend l'examen des aspects financiers, actuariels et administratifs du Régime à des fins d'information.

Il est à noter que le CIRR n'a pas la responsabilité de modifier les dispositions du Régime ni de faire des démarches en ce sens. De plus, les politiques à l'égard des régimes d'avantages sociaux autres que le Régime de retraite de Bell Canada ne relèvent pas du CIRR.

Pour obtenir tout renseignement sur votre dossier personnel en vertu du Régime, vous devez communiquer avec l'administrateur des avantages sociaux.



| | Expertech | Bell et autres compagnies |
|--|----------------|---|
| Participants actifs | 1-866-828-3539 | 1-888-391-0005 |
| Retraités et Survivants | 1-866-828-3539 | 1-888-400-0661 |
| Participants éligible à une rente différée | | 1-888-391-0005 |
| Site Avantages | | Bell.ca/mesavantages |

Membres du CIRR

Le CIRR est composé de six membres représentant différents groupes pour faire en sorte que tous les participants du Régime soient bien renseignés au sujet du Régime.

Les membres représentant les retraités et les cadres sont élus par leurs pairs pour siéger au CIRR. À la suite du processus d'élections tenues à l'été 2021, les nouveaux membres ont été élus pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2022. Les représentants syndicaux sont nommés par Unifor. Les membres du CIRR sont :

| Ontario et ouest du Canada | | Québec et région de l'Atlantique |
|-----------------------------|--|--|
| Représentants des retraités | | |
| | Mike Peacocke (remplaçante : Mary Lynne Forestell) | Bernard Barbeau (remplaçant : Alain Bourdon) |
| Représentants des cadres | | |
| | Chris Gill (remplaçant : Jonathan Emmanuel) | Jean-François Drouin (remplaçante : Cindy Hudon) |
| Représentants syndicaux | | |
| | Mike Nicoloff | Jean-Stéphane Mayer |

Renseignements sur les régimes d'État



RPC et PSV : Téléphonnez au 1-800-277-9914
Visitez le site Web www.canada.ca

Retraite Québec : Montréal: 514-873-2433
Québec: 418-643-5185
Sans frais: 1-800-463-5185
Visitez www.rrq.gouv.qc.ca



Glossaire

Général

Administrateur des avantages sociaux

L'agent qui assure l'administration quotidienne du Régime de retraite de Bell Canada, notamment la tenue des dossiers et la communication avec les employés et les retraités.

Compagnie participante

Toute compagnie affiliée qui est régie selon les règles fédérales en matière de retraite et qui a été désignée à titre de compagnie participante par un des officiers de Bell Canada autorisés à cette fin selon les directives des membres du conseil d'administration.

Écart défavorable

Détérioration dans l'évolution du Régime ou dans les marchés financiers qui modifie les résultats prévus à long terme en fonction des hypothèses et produit une augmentation des coûts du Régime.

Excédent (déficit) actuariel

Différence entre la valeur de l'actif et la valeur du passif de la caisse de retraite. Cette différence peut être soit positive (excédent), soit négative (déficit).

Participants actifs

Un employé qui reçoit un salaire de base de la compagnie.

Pension accumulée

Pension accumulée au 31 décembre 2021. Pour les participants actifs, c'est la pension qu'ils auraient droit à compter de leur date de retraite, compte tenu de leurs moyennes actuelles des gains admissibles et des années de service admissibles accumulées à ce jour. Pour les retraités et survivants, c'est la pension qu'ils reçoivent actuellement. Pour les participants ayant droits à une pension différée, c'est la pension qu'ils ont droit de recevoir à l'âge de la retraite, basée sur la moyenne des gains admissibles et les années de service admissibles à leur date de fin d'emploi.

Superposition d'obligations

Stratégie utilisant du levier financier pour accroître l'exposition aux placements à revenu fixe, dans le but de réduire la volatilité du ratio de solvabilité causées par les fluctuations des taux d'intérêt.

Valeur marchande de l'actif

Valeur de l'actif de la caisse de retraite égale au prix de vente de l'actif sur un marché donné et à une date précise.



Glossaire (suite)

Volet à cotisations déterminées (CD)

Volet au terme duquel le montant des cotisations de l'employé et de celles de la compagnie est déterminé. Les cotisations sont déposées dans le compte CD personnel de l'employé et sont investies, selon les directives de l'employé, parmi les diverses options de placement offertes. Le solde du compte CD fluctue au fil des ans en fonction des cotisations qui y sont versées et des gains ou pertes de placement. À la retraite ou à la cessation d'emploi, les sommes accumulées dans le compte CD sont transférées dans un instrument d'épargne ou de revenu de retraite prescrit. Les employés ont également la possibilité de demeurer dans le Régime et de participer à l'option de revenu de retraite de Bell, leur permettant de recevoir un revenu de retraite tout en continuant de bénéficier de frais d'administration et de gestion de placements très bas.

Volet à prestations déterminées (PD)

Volet au terme duquel le revenu de retraite se calcule d'après une formule préétablie qui tient compte des gains admissibles et des années de service admissible.

Options d'investissement CD

Fonds cycle-de-vie

Ensemble de sept fonds diversifiés investis dans 11 classes d'actifs avec différents niveaux de risque; les actifs du participant sont investis dans le fonds cycle-de-vie correspondant à son âge et sont automatiquement transférés dans un fonds plus conservateurs à mesure que les participants avancent en âge.

Fonds d'actions américaines

Portefeuille composé d'actions de compagnies américaines. Le fonds vise à offrir une croissance du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations du taux de change du dollar US/Canada.

Fonds d'actions canadiennes

Portefeuille composé d'actions de compagnies canadiennes. Le fonds vise à offrir une plus-value du capital à long terme.

Fonds d'actions marchés émergents

Un portefeuille largement diversifié d'actions de sociétés à grande et moyenne capitalisation de pays de marchés émergents.

Fonds d'actions mondiales

Un portefeuille investi dans des actions de compagnies situées dans des pays étrangers développés, conçus pour fournir une appréciation du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.



Glossaire (suite)

Fonds d'actions mondiales à dividendes élevés

Un portefeuille investi principalement dans des actions de compagnies situées dans des pays étrangers développés avec des rendements de dividendes supérieurs à la moyenne, conçus pour fournir à l'investisseur une source stable de revenu de dividendes, tout en recherchant une appréciation du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.

Fonds d'actions mondiales à faibles émissions de carbone

Un portefeuille investi dans des actions de sociétés à grande et moyenne capitalisation des marchés développés et émergents. Ce portefeuille cible et surpondère les actions de sociétés dont les émissions de carbone potentielles et mesurées sont faibles par rapport à celles de leurs pairs qui en émettent davantage.

Fonds de marché monétaire

Portefeuille composé de titres à court terme de grande qualité ayant des échéances inférieures à un an. L'objectif du portefeuille est de procurer à l'investisseur de la liquidité et un revenu, tout en protégeant son capital à court terme.

Fonds obligataire

Portefeuille composé de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des compagnies au Canada, qui vise une stabilité des revenus ainsi qu'une préservation du capital à long terme.

Option par défaut

Fonds dans lequel les cotisations du participant et de l'employeur sont investies lorsque le participant n'a pas transmis ses directives de placement. Actuellement, l'option par défaut est le fonds cycle-de-vie correspondant à l'âge du participant.

Classes d'actif PD

Actions canadiennes

Portefeuille composé d'actions de compagnies canadiennes visant à offrir une plus-value du capital à long terme.

Actions non-canadiennes

Portefeuille composé d'actions de compagnies dont le siège social est situé à l'extérieur du Canada visant à offrir une croissance du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.



Glossaire (suite)

Fonds de couverture

Fonds utilisant une gamme de techniques d'investissement et investissant dans un large éventail d'actifs. Les fonds de couverture sont conçus pour réduire les risques, générer un rendement plus élevé pour un niveau de risque donné ou générer un niveau de rendement constant, indépendamment de ce que le marché fait.

Immobilier

Un portefeuille investi dans des placements immobiliers tel des centres d'achats, des immeubles à revenus, des entrepôts, etc.

Levier financier

Technique impliquant l'utilisation de fonds empruntés lors de l'achat d'un actif.

Marché monétaire

Portefeuille composé de titres à court terme de grande qualité ayant des échéances inférieures à un an visant à offrir la liquidité, du revenu ainsi que la protection du capital à court terme.

Obligations à haut rendement

Crédit privé, comme des prêts directs à des sociétés ou à des entités principalement privées, ainsi que des investissements plus liquides dans des prêts bancaires et des obligations cotées sous la catégorie investissement.

Obligations à rendement réel

Un portefeuille investi dans des obligations dont le rendement est lié à l'inflation. Elles sont donc utilisées pour éliminer le risque d'inflation d'un investissement.

Obligations nominales

Obligations dont la valeur ne s'ajuste pas pour compenser l'effet de l'inflation.

Placements en infrastructure

Un portefeuille investi dans des titres de participation dans les aménagements et les structures essentielles pour le fonctionnement ordonné d'une économie tel que les réseaux de transport, les établissements de santé et d'éducation, les réseaux de communication, les systèmes de distribution d'énergie et d'eau offrant des services essentiels aux communautés.

Placements privés

Les placements privés sont constitués d'investissements réalisés directement dans des entreprises privées qui ne sont pas cotés sur une bourse publique.